

## TABLE DES MATIÈRES

	PAGES
PRÉFACE . . . . .	VII
INTRODUCTION . . . . .	1
1. – <i>Définition</i> . . . . .	1
2. – <i>Origines</i> . . . . .	3
3. – <i>Les éléments caractéristiques de la procédure de médiation</i> . . . . .	8
A. – Le médiateur . . . . .	8
B. – Le cadre physique . . . . .	11
C. – Le cadre symbolique . . . . .	13
D. – Le temps et l'argent . . . . .	16
4. – <i>Confusion sémantique</i> . . . . .	17
A. – Les médiateurs institutionnels . . . . .	18
B. – Les ombudsman . . . . .	18
C. – Les travailleurs sociaux . . . . .	19
D. – La médiation pénale . . . . .	20
E. – La médiation de dettes . . . . .	21
5. – <i>Médiation et philosophie</i> . . . . .	22
6. – <i>Médiation et sociologie</i> . . . . .	25
7. – <i>Le Ressentiment</i> . . . . .	29
8. – <i>Médiation et MARC</i> . . . . .	30
9. – <i>Les différents types de médiations</i> . . . . .	35
10. – <i>Prescrire la médiation</i> . . . . .	36
11. – <i>Conclusions</i> . . . . .	37

## PARTIE I DROIT DE LA MÉDIATION

CHAPITRE I. – LA LOI DU 21 FÉVRIER 2005 . . . . .	43
1. – <i>Les objectifs du législateur</i> . . . . .	43
2. – <i>L’avis du Conseil supérieur de la justice</i> . . . . .	48
3. – <i>Examen de la loi du 21 février 2005</i> . . . . .	51
A. – Les principes généraux . . . . .	51
1° Les différends susceptibles de faire l’objet d’une médiation . . . . .	51
2° Les médiations non visées par la loi . . . . .	53
3° La clause de médiation . . . . .	54
4° L’agrément des médiateurs . . . . .	55
5° La Commission fédérale de médiation, la Commission générale et les Commissions spéciales . . . . .	56
B. – La médiation volontaire . . . . .	63
1° La proposition de médiation et ses effets . . . . .	63
2° Le protocole de médiation et les modalités d’organisation de celle-ci . . . . .	65
3° L’accord de médiation . . . . .	66
4° L’homologation de l’accord de médiation . . . . .	67
C. – La médiation judiciaire . . . . .	68
1° La mise en mouvement de la médiation judiciaire . . . . .	68
2° Le déroulement de la médiation judiciaire . . . . .	70
3° Le rôle du juge pendant la médiation judiciaire . . . . .	71
4° L’accord de médiation . . . . .	72
5° L’homologation de l’accord de médiation . . . . .	73
D. – La médiation libre . . . . .	73
E. – La confidentialité et le secret professionnel . . . . .	75
F. – La suspension du cours de la prescription pendant la médiation . . . . .	85
G. – Les frais de la médiation . . . . .	87
H. – Dispositions de la loi du 21 février 2005 modifiant d’autres articles du Code judiciaire . . . . .	89
I. – Entrée en vigueur de la loi et agrément temporaire . . . . .	90
CHAPITRE II. – LA LOI DU 18 JUIN 2018 . . . . .	93
1. – <i>L’objectif du législateur</i> . . . . .	93
2. – <i>Les acteurs judiciaires</i> . . . . .	97

	PAGES
A. – Le juge . . . . .	97
1° La conciliation . . . . .	97
2° La médiation . . . . .	98
3° La désignation du médiateur . . . . .	103
4° Les Chambres de conciliation . . . . .	104
B. – L’avocat . . . . .	105
C. – L’huissier . . . . .	107
D. – L’assistance judiciaire . . . . .	107
3. – <i>La Commission fédérale de médiation</i> . . . . .	108
A. – Composition . . . . .	108
1° L’assemblée générale . . . . .	108
2° Le bureau . . . . .	108
3° Commissions permanentes . . . . .	109
4° Commissions spéciales . . . . .	111
B. – Missions . . . . .	112
C. – Formations . . . . .	113
1° Formation de base . . . . .	115
2° Formations spécialisées . . . . .	116
3° Formation permanente . . . . .	118
4° Protection du titre . . . . .	119
5° Protection de la profession . . . . .	120
D. – Agrément . . . . .	120
E. – Déontologie . . . . .	123
4. – <i>Dispositions diverses</i> . . . . .	134
1° Définition de la médiation . . . . .	134
2° Champ d’application . . . . .	135
3° Toilettage de texte . . . . .	136
4° Incompatibilité du rôle de médiateur pour les magistrats . . . . .	137
CHAPITRE III. – MÉDIATION ET DROIT DES CONTRATS . . . . .	139
1. – <i>Le caractère volontaire de la médiation</i> . . . . .	139
2. – <i>Les conditions de validité de la clause de médiation, du protocole de médiation et de l’accord de médiation</i> . . . . .	142
A. – Le consentement . . . . .	142
B. – La capacité . . . . .	144
C. – L’objet et la cause de l’accord . . . . .	145

	PAGES
3. – <i>La force obligatoire de la clause de médiation, du protocole de médiation ou de l'accord de médiation et l'effet du préalable obligatoire à la saisine du juge ou de l'arbitre</i> . . . . .	146
4. – <i>L'autonomie de la clause de médiation</i> . . . . .	149
5. – <i>L'effet de la clause de médiation à l'égard des tiers</i> . . . . .	150
6. – <i>La nature des obligations du médiateur</i> . . . . .	153
7. – <i>L'accord de médiation</i> . . . . .	158
A. – <i>Nature</i> . . . . .	158
B. – <i>Force exécutoire de l'accord de médiation</i> . . . . .	159
8. – <i>La fin de la médiation par la volonté d'une ou des deux parties ou par celle du médiateur</i> . . . . .	162
CHAPITRE IV. – <i>ÉTHIQUE ET MÉDIATION</i> . . . . .	165
1. – <i>Éthique, déontologie, règles professionnelles, morale et discipline</i> . . . . .	165
A. – <i>Notions de base</i> . . . . .	165
B. – <i>Caractère non écrit</i> . . . . .	167
2. – <i>La déontologie de l'avocat d'une partie en médiation</i> . . . . .	169
A. – <i>Devoir de conciliation</i> . . . . .	169
B. – <i>Autres devoirs</i> . . . . .	173
3. – <i>Le code de déontologie de la Commission fédérale</i> . . . . .	175
A. – <i>Champ d'application</i> . . . . .	175
B. – <i>Secret professionnel et confidentialité</i> . . . . .	177
C. – <i>Indépendance, impartialité et neutralité</i> . . . . .	179
D. – <i>Devoirs du médiateur dans le processus de médiation</i> . . . . .	181
1° <i>En début de processus</i> . . . . .	181
2° <i>Protocole de médiation</i> . . . . .	183
3° <i>En fin de médiation</i> . . . . .	184
4. – <i>Les codes particuliers</i> . . . . .	185
A. – <i>Double déontologie</i> . . . . .	185
1° <i>Déontologie des professions réglementées</i> . . . . .	185
2° <i>Déontologie des centres de médiation</i> . . . . .	185
B. – <i>Déontologie des avocats médiateurs</i> . . . . .	186
1° <i>Dispositions générales</i> . . . . .	186
C. – <i>Déontologie des notaires</i> . . . . .	187

	PAGES
D. – Règlement de déontologie de bMediation . . . . .	187
1° Dispositions générales . . . . .	187
E. – Règlement du CEPANI . . . . .	188
F. – Exemples de règlements étrangers . . . . .	189
5. – <i>La discipline des médiateurs agréés</i> . . . . .	191
A. – Instances disciplinaires . . . . .	191
B. – Procédure d’instruction . . . . .	192
1° Mise en cause sur plainte . . . . .	193
2° Mise en cause d’office . . . . .	193
3° Recevabilité de la plainte . . . . .	194
C. – Procédure . . . . .	195
D. – Manquements . . . . .	198
E. – Sanctions (art. 21) . . . . .	199
F. – Publicité . . . . .	199
G. – Divers . . . . .	200
6. – <i>Éthique et manipulation</i> . . . . .	200
A. – Éthique de la confiance : l’équilibre . . . . .	200
B. – Éthique de la manipulation . . . . .	202
C. – Pour une éthique de la bienveillance . . . . .	204

## PARTIE II PRATIQUE DE LA MÉDIATION

CHAPITRE I. – LA NÉGOCIATION RAISONNÉE . . . . .	207
1. – <i>Constat de base</i> . . . . .	207
2. – <i>Personnes et problèmes</i> . . . . .	210
3. – <i>Intérêts</i> . . . . .	215
4. – <i>Options</i> . . . . .	217
5. – <i>Critères objectifs</i> . . . . .	221
6. – <i>BATNA</i> . . . . .	223
7. – <i>En cas d’échec</i> . . . . .	224

	PAGES
CHAPITRE II. – LES ÉTAPES DE LA MÉDIATION . . . . .	227
1. – <i>Mise en place</i> . . . . .	227
2. – <i>Phase préalable</i> . . . . .	230
A. – Les faits . . . . .	231
B. – Les faits sous-jacents . . . . .	232
C. – Le rôle de la narration . . . . .	233
D. – L’implantation du dialogue . . . . .	233
E. – Une certaine libération . . . . .	234
3. – <i>Phase contractuelle</i> . . . . .	236
4. – <i>Phase de consultation</i> . . . . .	237
5. – <i>Phase de développement</i> . . . . .	240
6. – <i>L’accord</i> . . . . .	243
CHAPITRE III. – LES INTERVENANTS À LA MÉDIATION . . . . .	245
1. – <i>Les parties</i> . . . . .	245
2. – <i>Le médiateur</i> . . . . .	247
3. – <i>Les conseils</i> . . . . .	248
4. – <i>Les experts</i> . . . . .	251
5. – <i>La co-médiation</i> . . . . .	253
CHAPITRE IV. – FAVORISER LA COMMUNICATION : LES PARAMÈTRES . . . . .	255
1. – <i>On ne peut pas ne pas communiquer</i> . . . . .	256
A. – Permanence de la communication . . . . .	256
B. – Globalité de la communication . . . . .	258
2. – <i>Il faut entrer dans le paysage de l’autre</i> . . . . .	259
3. – <i>La « carte » n’est pas le « territoire »</i> . . . . .	261
A. – Relativité de la perception . . . . .	261
B. – Relativité de la communication . . . . .	261
4. – <i>L’émetteur doit régler un maximum de problèmes</i> . . . . .	262
5. – <i>Chaque récepteur « crée » le message</i> . . . . .	263
6. – <i>La reformulation est le seul outil de vérification</i> . . . . .	264
A. – Feed-back . . . . .	264
B. – Reformulation « perroquet » . . . . .	265

	PAGES
C. – Reformulation interprétée . . . . .	266
7. – <i>On est sûr de ne pas être compris</i> . . . . .	268
CHAPITRE V. – FAVORISER LA COMMUNICATION : LA SÉMANTIQUE GÉNÉRALE . . .	269
1. – <i>Introduction à la sémantique générale</i> . . . . .	269
2. – <i>Qui était Alfred Korzybski ?</i> . . . . .	271
3. – <i>Inférences et communication</i> . . . . .	272
A. – Perception, effet et analyse . . . . .	272
B. – Place de l'émotion . . . . .	273
C. – Intentions et causes . . . . .	274
4. – <i>Sémantique générale et médiation</i> . . . . .	274
CHAPITRE VI. – FAVORISER LA COMMUNICATION : L'ÉCOUTE ACTIVE . . . . .	277
1. – <i>Langage non verbal</i> . . . . .	277
A. – Introduction à la communication non verbale . . . . .	277
B. – Interprétation des signaux non verbaux . . . . .	278
C. – Langage non verbal et médiation . . . . .	280
2. – <i>Écoute active</i> . . . . .	281
A. – Écoute active en médiation . . . . .	281
B. – Techniques d'écoute active . . . . .	283
C. – Utilisation du flip charter . . . . .	283
CHAPITRE VII. – SUSCITER L'IMPLICATION : L'ATTITUDE NON DIRECTIVE . . . . .	285
1. – <i>Introduction à la non-directivité</i> . . . . .	285
2. – <i>Qui était Carl Rogers ?</i> . . . . .	285
A. – Présentation . . . . .	285
B. – Quelques éléments de biographie . . . . .	287
3. – <i>Non-directivité</i> . . . . .	288
A. – Idées de base . . . . .	288
B. – Principe d'action . . . . .	288
C. – Attitude . . . . .	289
4. – <i>Non-directivité et médiation</i> . . . . .	291
A. – Neutralité ou multi-partialité . . . . .	291
B. – Non-directivité progressive . . . . .	296
C. – Économie de moyens . . . . .	297

	PAGES
CHAPITRE VIII. – SUSCITER L'IMPLICATION : L'IMPORTANCE DES QUESTIONS . . .	299
1. – <i>Introduction au questionnement</i> . . . . .	299
A. – Au début était la question . . . . .	299
B. – Pourquoi tant de questions ? . . . . .	299
C. – Efficacité du questionnement . . . . .	301
2. – <i>Contexte</i> . . . . .	302
A. – Contexte général . . . . .	302
B. – Contexte particulier . . . . .	303
3. – <i>Bon usage des questions</i> . . . . .	305
A. – Apprentissage empirique . . . . .	305
B. – Choix des questions . . . . .	306
C. – Changer de registre : les boîtes à outils . . . . .	308
4. – <i>Maintenir le cap et le rythme</i> . . . . .	309
A. – Rythme : la respiration . . . . .	309
B. – Dynamique de groupe . . . . .	310
5. – <i>Boîtes à outils</i> . . . . .	312
A. – Utilisation . . . . .	312
B. – Boîte PPP : Personnes, Processus, Problème . . . . .	313
C. – Boîte PEA : Perception, Effet et Analyse . . . . .	315
D. – Boîte DND : Directivité, Non-Directivité . . . . .	316
CHAPITRE IX. – SUSCITER L'ADHÉSION : EFFET D'ADHÉRENCE . . . . .	317
1. – <i>Introduction à la théorie de l'engagement</i> . . . . .	317
2. – <i>Effet d'adhérence</i> . . . . .	318
3. – <i>Effet d'adhérence et médiation</i> . . . . .	319
A. – Escalade des engagements . . . . .	319
B. – Incidence de la prescription . . . . .	321
C. – Aspects positifs et négatifs . . . . .	322
CHAPITRE X. – METTRE EN PERSPECTIVE : VISION SOCIALISANTE DU CONFLIT . . .	325
1. – <i>Introduction à la sociologie du conflit</i> . . . . .	325
A. – Notion de conflit . . . . .	325
B. – Conflits réaliste et irréaliste . . . . .	326

	PAGES
C. – Qui était Georg Simmel ? .....	327
D. – Vision « socialisante » du conflit .....	328
2. – <i>Perspective d'avenir et médiation</i> .....	330
3. – <i>Boîtes à outils</i> .....	331
A. – Boîte « RMI » : réaliste, mixte, irréaliste .....	331
B. – Boîte « PPA » : passé, présent, avenir .....	332
CHAPITRE XI. – SUSCITER LA CRÉATIVITÉ : LA MÉTHODE DES SIX CHAPEAUX... ..	333
1. – <i>Pourquoi la créativité ?</i> .....	333
A. – En général .....	333
B. – En médiation .....	334
2. – <i>Outils de la créativité</i> .....	335
A. – Neuf verrous .....	335
B. – Régression volontaire et brainstorming .....	336
C. – Six chapeaux .....	338
D. – Des positions aux intérêts .....	339
POSTFACE .....	341
ANNEXE 1. – <i>Loi du 21 février 2005 modifiant le Code judiciaire     en ce qui concerne la médiation</i> .....	349
ANNEXE 2. – <i>18 juin 2018. — Loi portant dispositions diverses en matière     de droit civil et des dispositions en vue de promouvoir des formes alternatives     de résolution des litiges</i> .....	359
ANNEXE 3. – <i>Code de déontologie des médiateurs agréés du 16 décembre 2020</i> ... ..	371
ANNEXE 4. – <i>Règlement de procédure de la Commission disciplinaire     et de traitement des plaintes du 29 septembre 2020</i> .....	377
ANNEXE 5. – <i>Modèle de protocole de médiation</i> .....	385
ANNEXE 6. – <i>Code de déontologie relatif à la médiation notariale</i> .....	393
ANNEXE 7. – <i>Code de déontologie de bMédiation</i> .....	399
BIBLIOGRAPHIE .....	405
TABLE ALPHABÉTIQUE .....	413